



Communiqué de presse

Aulnay-Sous-Bois, Mercredi 14 mai 2008

Conseil municipal du 15 mai 2008

Jeudi 15 mai à 20h00, le maire d'Aulnay-Sous-Bois, Gérard SEGURA convoque l'assemblée municipale en salle du conseil au 1er étage de l'Hôtel de ville.

A cette occasion, le maire invitera les participants à observer une minute de silence à la mémoire du grand poète et homme politique disparu Aimé Césaire.

L'assemblée délibérante est amenée à se prononcer sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour :

-Emission d'un titre de recette à l'encontre de l'ancien propriétaire de l'usine d'amiante CMMP

Le maire proposera à l'Assemblée de l'autoriser à émettre un titre de recette de 3,7 millions d'€ à l'encontre du CMMP afin d'obtenir le remboursement des dépenses relatives au transfert de l'école du Bourg II.

-Création et dénomination des conseils de quartier

Sur proposition du maire, la Ville sera découpée en 5 territoires subdivisés en douze conseils de quartier (instances de démocratie participative locale).

-Engagement de la ville dans la coopération décentralisée

Le maire proposera à l'assemblée de s'engager dans une dynamique d'ouverture avec des collectivités locales étrangères, en développant des partenariats de différentes natures.

-Abandon du vote électronique

L'Assemblée devra se prononcer sur l'abandon du vote électronique et la réintroduction du vote papier traditionnel.

-Attribution d'une subvention de 10 000 € à la Croix Rouge en faveur du peuple Birman victimes du cyclone Nargis

-Diffusion des débats du conseil municipal sur le site Internet de la ville

Ce dispositif de démocratie et de transparence permettra aux Aulnaysiens de suivre en direct le conseil municipal d'où ils le souhaitent par le biais du site de la ville.

Retrouvez l'intégralité de l'ordre du jour sur le site : www.aulnay-sous-bois.com